



BAMAKO, le 14 octobre 2011

## Lancement du 1er programme européen de développement d'une filière professionnelle pour l'électrification rurale en Afrique de l'Ouest.

EDF, le 2iE, le FDE et l'AMADER lancent le premier programme de développement d'une filière professionnelle en Afrique, dans le cadre du programme Facilité Energie ACP-UE de l'Union européenne, le 14 octobre à Bamako.

Ce programme, intitulé « Aide à la formation initiale et continue aux opérateurs et acteurs de l'électrification rurale en Afrique de l'Ouest », doit permettre la formation d'un personnel qualifié, condition indispensable pour assurer l'électrification des zones rurales. Prévu pour une durée de 3 ans, il bénéficie d'un budget de 875 000 euros et est lancé dans deux pays pilotes, le Mali et le Burkina Faso, avec la vocation de s'étendre à l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest.

Les pays d'Afrique de l'Ouest ont en effet un besoin crucial d'une main-d'œuvre qualifiée pour développer et entretenir les projets d'électrification rurale qui se mettent en place dans la plupart d'entre eux. Alors que viennent d'être lancés dans cette région du monde des objectifs ambitieux d'accès à l'énergie visant à porter le taux moyen d'électrification rurale à 60% d'ici 2015, aucune politique globale de formation n'a encore été développée à la hauteur de ces programmes. Or il ne peut y avoir de projets durables d'électrification rurale sans personnel qualifié.

Ce programme européen a donc vocation à identifier, avec les acteurs locaux, les besoins de formation et à construire une offre de formation adaptée, mais également à construire progressivement un catalogue de formations labellisées pour toute la palette des métiers concernés : techniques, commerciaux, management... Ce dispositif prévoit de couvrir à terme toute l'Afrique de l'Ouest.



En tant que pilote stratégique du projet, EDF apporte 15 ans d'expertise et de conduite de projet en électrification rurale tandis que le pilotage opérationnel du projet est assuré par 2iE. L'AMADER - Agence d'électrification rurale du Mali- contribue au financement du projet à travers une ONG de développement rural - GVEP international-, et apporte son expérience en électrification rurale, tout comme le Fonds de Développement de l'Electrification du Burkina Faso et 2iE qui apportent leurs compétences et expertises respectives en électrification rurale et en formation. L'ADEME apporte également son concours financier à ce projet. Trois sociétés - deux SSD(1) maliennes, une société burkinabè-, ainsi qu'ESF (Electriciens sans frontières) sont associés à ce dispositif pour apporter leurs connaissances du terrain et aider à concevoir des réponses adaptées aux besoins.

	Montant de la contribution (euros)
Union européenne	595 000
EDF	180 000
AMADER	50 000
ADEME	50 000

**Programme Facilité Energie ACP-UE** : c'est un programme financé par l'Union européenne dans le cadre du 10<sup>ème</sup> Fonds européen de développement (FED) pour la période 2009-2013. Son but est d'améliorer l'accès des populations des zones rurales et périurbaines à des services énergétiques sûrs, durables et abordables des pays d'Afrique subsaharienne, des Caraïbes et du Pacifique. Après une première tranche de 220 millions d'EUR lancé en 2006 qui a cofinancé 74 projets bénéficiant à 6,7 millions de personnes, une nouvelle édition de 200 millions d'EUR a été lancée fin 2009 pour laquelle 65 projets ont d'ores et déjà été sélectionnés, dont ce programme de formation. [www.ec.europa.eu](http://www.ec.europa.eu) ; [http://eeas.europa.eu/delegations/mali/index\\_fr.htm](http://eeas.europa.eu/delegations/mali/index_fr.htm)

**EDF** : électricien mondial de premier rang et énergéticien responsable, le groupe EDF développe depuis plus de 15 ans des projets en faveur de l'accès à l'énergie dans les Pays en développement ; une action qui s'inscrit notamment dans le cadre de son engagement RSE. Pour répondre au défi de l'accès à l'énergie dans les PED, EDF partage son expertise et savoir-faire avec un large réseau de partenaires publics et privés (bailleurs internationaux, ONG, gouvernements et institutions, opérateurs, ...). Ainsi, EDF contribue à la lutte contre la précarité énergétique et participe au développement local, tout en prenant en compte les enjeux environnementaux et climatiques.

**AMADER** : l'Agence a pour mission principale la maîtrise de la consommation d'énergie domestique et le développement de l'accès à l'électricité en milieu rural et périurbain en vue de réduire la pauvreté et de favoriser la croissance économique du pays. A ce titre, elle est chargée notamment de promouvoir l'électrification en milieu rural et périurbain en servant d'interface entre les villages, les communes et les opérateurs techniques et financiers, suivre l'exécution des programmes d'électrification rurale, réguler et contrôler le développement de l'activité d'électrification rurale.

**FDE** : Le Fonds de Développement de l'Electrification a été créé le 19 février 2003 et érigé en établissement public de l'Etat (EPA) le 25 mai 2010. Il gère le segment de l'électrification rurale. C'est l'organe facilitateur, de financement et de mise en œuvre de la politique d'électrification rurale

au Burkina Faso. Le FDE a la fonction de financement et d'agence de travaux cumulée. Il est rattaché au Ministère des Mines, des Carrières et de l'Energie (MCE). Il est doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion.

**2iE** : l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement a pour vocation la formation de ressources humaines compétentes, focalisées sur l'innovation et l'esprit d'entreprise et destinées à soutenir le développement du continent africain dans ses diversités de genres, linguistiques et culturelles, dans une stratégie de complémentarité et de subsidiarité avec les institutions africaines d'enseignement supérieur de formation et de recherche. 2iE est une plate-forme pour la coopération technique horizontale sur les énergies renouvelables et sur l'efficacité énergétique en Afrique afin d'aider à repositionner les ressources africaines et les opportunités en développant des initiatives durables. [www.2ie-edu.org](http://www.2ie-edu.org)

**ADEME** : l'Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie participe à la mise en œuvre des politiques publiques françaises et européennes dans le domaine de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Son action internationale s'organise autour de trois enjeux stratégiques : participer activement à la construction européenne, relever les défis environnementaux et énergétiques des pays émergents et en développement, faire des éco-technologies un élément moteur de la croissance à l'export. Pour en savoir plus : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

- (1) SSD : la Société de services décentralisés est un modèle de société, unique en son genre, développé par EDF et l'ADEME. Elle a été conçue pour être portée par des acteurs locaux et pour fonctionner comme une société commerciale capable d'assurer son propre développement. Fortement intégré au tissu local, ce modèle permet à EDF d'intervenir comme une aide au démarrage puis de se retirer sans mettre en péril le projet une fois celui-ci consolidé.

CONTACT PRESSE :

EDF : Laure Limousin : +33 (1) 40 42 44 19 / [laure.limousin@edf.fr](mailto:laure.limousin@edf.fr)  
FDE: Bélibié Soumaïla Bassole: (00226) 70 26 33 56/ [fde@fasonet.bf](mailto:fde@fasonet.bf)

